

COMMUNIQUÉ  
**SOUS-EMBARGO**

Pour diffusion le 7 mars 12h

Rencontre du Collectif 8 mars avec la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault

## **Une rencontre positive, mais on jugera l'arbre à ses fruits**

**Montréal, le 7 mars 2016** – Représentant plus de 700 000 femmes au Québec, les membres du Collectif 8 mars ont profité de leur rencontre avec la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, pour lui faire part de leurs revendications et demander des engagements clairs de son gouvernement pour favoriser l'avancement des femmes et pour atteindre l'égalité pour toutes les femmes.

*« Le rôle de la ministre responsable de la condition féminine est essentiel et primordial pour faire avancer la cause des femmes et elle doit exercer son leadership auprès du caucus des ministres pour défendre des mesures et des lois qui améliorent les conditions sociales et de vie des femmes. Nous avons senti une ouverture de la part de la ministre, mais nous restons inquiètes, notamment en ce qui concerne le dossier de l'avenir des services de garde sur lequel elle ne s'est pas engagée malgré l'urgence d'agir »,* a d'entrée de jeu déclaré la porte-parole du Collectif 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Mélanie Sarazin, au sortir de la rencontre qui se tenait ce matin à Montréal.

### **Contrer les inégalités**

Parmi les sujets abordés avec la ministre, les représentantes du Collectif 8 mars ont réitéré l'urgence que le gouvernement applique, comme il s'était engagé à le faire, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Celle-ci doit être appliquée rigoureusement à toutes les mesures et les politiques gouvernementales, évaluant également les impacts des mesures budgétaires et fiscales afin de pouvoir tenir compte des réalités différentes des hommes et des femmes.

*« Les femmes accusent davantage les contrecoups des politiques d'austérité. Le gouvernement doit reconnaître le caractère systémique des discriminations à leur endroit. L'augmentation de la tarification dans les soins de santé et les services sociaux, l'abolition du tarif unique dans les centres de la petite enfance (CPE),*

*l'attaque contre les régimes de retraite, les coupes dans les groupes de défense des droits des femmes, les compressions dans les services de l'État, les réductions de personnel dans les services de santé et d'éducation touchent d'abord et de manière plus large les femmes », a rappelé Mélanie Sarazin.*

### **Retrait préventif – Travailleuse enceinte**

Dans le contexte de modernisation du régime de santé et de sécurité du travail (SST), le collectif craint la remise en question de cette mesure de prévention contestée depuis toujours par les employeurs, qui a aussi été dans la mire du gouvernement en 2011. Le collectif a donc profité de cette rencontre pour demander au gouvernement de s'engager sans équivoque à maintenir intégralement la mesure de prévention Pour une maternité sans danger (PMSD) ou le retrait préventif pour la travailleuse enceinte, avec pleine protection. Rappelons que cette mesure, inscrite dans Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), prévoit la réaffectation des travailleuses enceintes ou qui allaitent et qui sont exposées à ces risques et, si cela s'avère impossible, leur retrait du travail.

*« Il ne s'agit pas d'une "politique sociale" qui devrait être à la charge des fonds publics, mais bien d'une responsabilité liée au milieu de travail et qui incombe aux employeurs. Les femmes doivent pouvoir travailler dans un environnement sans risques et le gouvernement ne doit pas mettre les travailleuses dans une situation où elles doivent choisir entre leur santé et celle de leur enfant à naître, ou conserver leur emploi. Les femmes du Québec se sont battues pour obtenir des conditions de travail décentes et le PMSD en fait partie », a expliqué Mélanie Sarazin.*

### **Les services de garde éducatifs au Québec**

La remise en question du financement du réseau a été la première cible du gouvernement Charest à son arrivée au pouvoir. Depuis 2003, les attaques se sont multipliées et le réseau a subi plus de 300 millions en compressions. Le gouvernement Couillard imposera une nouvelle coupe récurrente de l'ordre de 120 millions de dollars d'ici 2017.

*« Le gouvernement doit reconnaître la valeur éducative des services de garde de même que la qualité des services offerts, car ils améliorent le développement global de l'enfant et son bien-être ; participant au continuum de l'éducation qui favorise l'égalité des chances pour tous les enfants et l'autonomie économique des femmes », a affirmé Mélanie Sarazin.*

Pour ce faire, le collectif demande au gouvernement de réinvestir dans les services de garde éducatifs publics, de mettre fin à la modulation des tarifs de services de garde éducatifs afin de rétablir l'universalité et de cesser de privilégier le développement des garderies commerciales.

Les représentantes du collectif ont également profité de cette rencontre pour interpeller la ministre afin qu'elle joue un rôle de leadership auprès des femmes parlementaires et qu'elle organise une rencontre avec le Cercle des femmes parlementaires et les groupes de femmes sur la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Selon le collectif, cela permettrait de créer un espace de dialogue non partisan entre le mouvement des femmes et les élues, et d'aborder leurs rôles et responsabilités en matière de défense de l'égalité pour toutes les femmes.

### **À propos du Collectif 8 mars**

Le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec. Il est formé de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

– 30 –

### **SOURCES : COLLECTIF 8 MARS**

Chantal Mantha (APTS), [cmantha@aptsq.com](mailto:cmantha@aptsq.com), 514 236-9287  
Marilou Gagnon (CSD) [gagnonm@csd.qc.ca](mailto:gagnonm@csd.qc.ca), 514 248-6277  
Ariane Gagné (CSN), [ariane.gagne@csn.qc.ca](mailto:ariane.gagne@csn.qc.ca), 514 349-1300  
Marie-Ève Imonti (CSQ), [imonti.marie-eve@lacsq.org](mailto:imonti.marie-eve@lacsq.org), 514 917-9641  
Marie-Josée Nantel (FAE), [mj.nantel@lafae.qc.ca](mailto:mj.nantel@lafae.qc.ca), 514 603-2290  
Caroline Valiquette (FIQ), [cvaliquette@fiquante.qc.ca](mailto:cvaliquette@fiquante.qc.ca), 514 796-5012  
Cybel Richer-Boivin (FFQ), [crboivin@ffq.qc.ca](mailto:crboivin@ffq.qc.ca), 514 717-4847  
Isabelle Gareau (FTQ), [igareau@ftq.qc.ca](mailto:igareau@ftq.qc.ca), 514 953-0142  
Éric Lévesque (SFPQ) [eric.levesque@sfpq.qc.ca](mailto:eric.levesque@sfpq.qc.ca), 418 564-4150  
Philippe Desjardins (SPGQ), [pdesjardins@spgq.qc.ca](mailto:pdesjardins@spgq.qc.ca), 581 995-0762

**Renseignements** : Isabelle Gareau; cellulaire : 514 953-0142

